



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Berne

Les bottes du 2 mars

Nous étions plus de 250 personnes en bottes à Berne ce vendredi 2 mars 2012. Une botte géante de trois mètres de haut, ornée de slogans, pointait le Palais fédéral tout proche. Les bottes sont en effet le symbole des résistances paysannes. Chaussées quotidiennement dans les écuries, aux champs ou au jardin, elles deviennent malheureusement inutiles dans plus de 1000 exploitations agricoles qui doivent cesser leurs activités chaque année en Suisse.

Enfants avec leurs parents, paysannes et paysans, sympathisants, femmes et hommes d'âges différents étaient présents, chacun ayant amené sa contribution. Nous avons dénoncé le laxisme des acteurs privés et publics à mettre sur pied une filière laitière qui permette une rémunération correcte de la production et revendiqué la prise en considération de NOS solutions.

En musique et en chansons, par des discours aussi bien en français qu'en allemand, nous avons exprimé nos préoccupations sous diverses formes. A l'exemple des femmes qui ont, d'une seule et même voix, plaidé de façon incisive pour des politiques respectueuses et solidaires envers tous les acteurs et composantes de notre système d'approvisionnement alimentaire.

Cette manifestation a été pour chacun d'entre nous une journée très importante que nous n'oublierons pas de sitôt. La couleur et la bonne humeur ont donné le ton de cette journée: de nombreuses bannières et banderoles, des pommes,



du cidre et du vin offerts à toutes et tous, des discussions animées, bref un lieu de rencontre ouvert pour nous et pour les citoyens actifs.

Le micro était également ouvert aux paysannes et paysans d'autres organisations, qui ont eu la possibilité d'exprimer leurs points de vue. Leurs revendications étaient toutes autant militantes et nous espérons que nous manifesterons encore ensemble, solidaires à notre cause. Nous retiendrons aussi tous le témoignage d'une femme de la région de Zurich qui a plaidé au nom des consommateurs. Ces contributions seront

à l'avenir toujours plus importantes pour nous, car ce n'est qu'ensemble, producteurs et consommateurs, que nous pourrons avancer.

Enfin, Pierre-André Tombez a officiellement lancé la pétition «Du lait, mais pas plus qu'il n'en faut!» et sollicité une large promotion de celle-ci. A la fin de la manifestation, chacun d'entre nous a déposé ses bottes en face de l'entrée du Palais fédéral pour donner un signal clair aux politicien qui y siègent: les bottes sont aussi une expression de notre persévérance. Alors chaussez les vôtres!



Mobilisations

Lait

Pages 1 à 3



Politique agric.

PA 14-17

Page 4



Dans les régions

Genève

Page 6



Energie

Sortons du nucléaire

Page 7

LEITARTIKEL

Gestiefelt in Bern



Am 2. März versammelten wir uns in Bern und haben dort unsere Anliegen vorgebracht. Mit unseren Beiträgen haben wir die Probleme auf dem Milchmarkt aufgezeigt und Lösungen präsentiert.

Mit Musik, Liedern, Ansprachen, französisch- und deutschsprachigen Beiträgen, meist mit kurzer Übersetzung,

haben wir die Anliegen in vielfältiger Form zum Ausdruck gebracht. Wie zum Beispiel auch die Frauen, die durch ihren gemeinsamen und starken Auftritt ihre Forderungen pointiert vorgetragen haben. Dadurch dass Kinder, Eltern, Bauern und Bäuerinnen, SympathisantInnen, Frauen und Männer unterschiedlichsten Alters anwesend waren, wurde die Kundgebung für uns alle zu einem sehr markanten Tag, den wir nicht so schnell vergessen werden. Farbig war das Bild und fröhlich die Stimmung auf dem Platz mit den vielen Fahnen und Transpis, mit

Spruchbändern, mit Most, Wein und Äpfeln für alle, und mit vielen lebhaften Gesprächsrunden – ein Treffpunkt für uns und aktive Bürgerinnen und Bürger.

Bäuerinnen und Bauern von anderen Organisationen ergriffen die Möglichkeit sich am offenen Mikrofon zum Thema zu äussern. Auch bei ihnen ist die Stimmung kämpferisch und hoffentlich werden wir noch oft gemeinsam und solidarisch für unsere Anliegen eintreten. Für alle ein sehr bleibender Eindruck war der Beitrag einer Frau aus dem Raum Zürich, die die Konsu-

mentInnenseite eingebracht hat. Solche Beiträge werden in Zukunft für uns immer wichtiger werden, denn nur vereint kommen wir weiter.

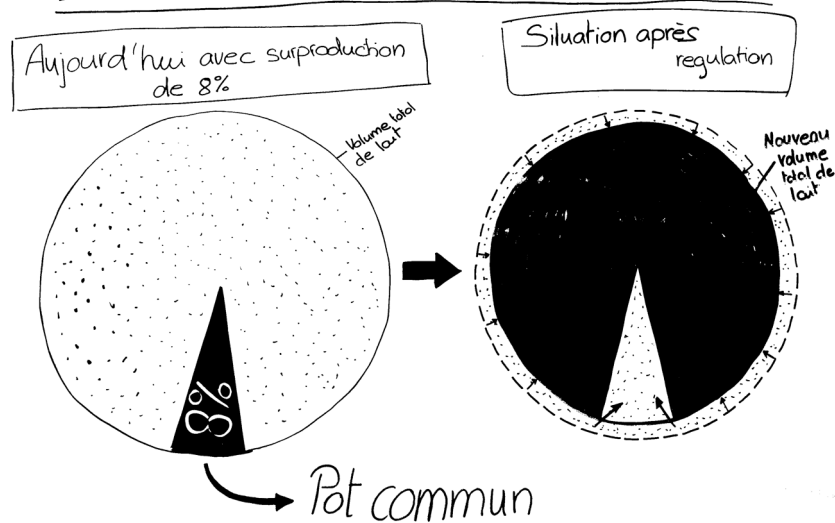
Schlussendlich lancierte Pierre-André Tombez die Petition offiziell und die Unterschriftensammlung kann nun breit vorgebracht werden. Nach der Kundgebung setzen wir mit unseren Stiefeln vor dem Bundeshausingang ein eindrückliches Zeichen.

Die Stiefel sind auch in Zukunft ein Ausdruck unserer Beharrlichkeit!

Uniterre exhorte J. Schneider-Ammann à agir

Début février, Uniterre envoyait une lettre au Conseiller Fédéral Johann Schneider-Ammann pour exiger que les propositions concrètes des paysans concernant la gestion du marché laitier soient enfin examinées au plus haut niveau. Voici quelques extraits.

EFFETS DE LA REGULATION SOLIDAIRE



La solution préconisée: une baisse de 8% de la production laitière répartie sur l'ensemble des producteurs, par la force obligatoire.

Une année après l'octroi de la force obligatoire à l'IP-lait, la crise laitière s'est enlisée car l'IP-lait ne fonctionne pas comme elle devrait: le système de segmentation mis en place est une supercherie qui ne profite qu'aux industries. Ces dernières ont aujourd'hui plus de lait suisse, payé nettement moins cher et de qualité -pour l'instant- équivalente. Les paysans eux n'ont obtenu que des baisses de prix, des taxes, des investissements et un volume de travail plus important. Pour couronner le tout, la filière est devenue totalement opaque. Il n'est plus possible de connaître les quantités de lait livrées par segment et par prix. L'industrie fait produire plus qu'elle ne peut véritablement vendre et les producteurs sont contraints de

produire à perte sans possibilité d'influencer le marché. Pire, ils sont taxés avec l'accord de la Confédération, pour exporter les invendus.

Cette situation est donc contraire aux lois du marché, car la politique mise en place favorise un seul segment, à savoir l'acheteur.

La solution des producteurs d'Uniterre

La volonté des producteurs d'Uniterre n'est pas de remettre en cause l'existence de l'IP-Lait, mais d'équilibrer les forces de négociation en son sein. Et ils ont leur solution: la mise en place d'un système de régulation solidaire des quantités à l'échelon de la production.

L'objectif de ce nouveau système est

que la production puisse être adaptée aux besoins réels d'un marché qui soit rentable pour l'ensemble de la filière, y compris les familles paysannes. C'est d'ailleurs une volonté partagée par la majorité de la population suisse qui se déclare favorable à une juste répartition des gains entre paysans et industriels. Le pouvoir politique se doit donc de soutenir et d'imposer le déploiement de ce système à l'échelon national en lui attribuant la force obligatoire.

Ce système, basé sur une gestion flexible des quantités en fonction des prix permet de remplacer le système actuel basé sur la segmentation des quantités livrées. Il renforce le pouvoir de négociation des producteurs au sein de l'IP-lait et assure aux entreprises que les quantités effectivement contractualisées soient livrées à des prix couvrant les frais de production et selon les conditions prédéterminées par les négociateurs. Il améliore la transparence et évite la création de surplus mal rémunérés à exporter selon des principes condamnés par les accords OMC. Enfin, il met fin à la véritable anarchie actuelle qui prévaut entre les organisations de producteurs et les entreprises. Afin qu'il puisse être déployé partout, ce système doit être bien compris par l'ensemble des acteurs de la branche, y compris les consommateurs.

En Europe, ce système a également le soutien d'une très grande partie des producteurs lait puisqu'il a été adopté par l'European Milk Board l'année dernière.

Uniterre

Pétition

La pétition nationale «Du lait, mais pas plus qu'il n'en faut!» a été officiellement lancée par Uniterre lors de la manifestation du 2 mars. Elle est également adressée au Ministre de l'agriculture, J. Schneider-Ammann.

Depuis le 1^{er} février, avant même son lancement officiel, 500 signatures nous étaient déjà parvenues. A ce jour, des pétitions nous parviennent tous les jours et nous vous en remercions. Il est encore temps de la signer et de la faire signer autour de vous.

Elle concerne aussi les consommateurs

car la haute qualité du lait suisse est menacée par le système actuel.

Une mesure solidaire

Dans la production laitière, ce sont plusieurs milliers d'emplois qui sont actuellement menacés, cela en plaine comme en montagne.

Vous pouvez télécharger des pétitions sur la page d'accueil d'Uniterre:

www.uniterre.ch

MOBILISATION

Manifestation paysanne du 2 mars 2012 à Berne

Voici quelques points forts de cette journée nationale inscrite sous le signe de la botte, symbole des résistances paysannes. Plus de 250 paysannes, paysans et sympathisants ont fait le déplacement de toutes les régions de la Suisse. Le dialogue a été le maître mot de la journée, avec un micro ouvert aux autres organisations agricoles. Explications en pages 1 et 2.



Le groupe des femmes a présenté sur le podium des revendications pour une agriculture basée sur la souveraineté alimentaire.



La magnifique botte géante de 3 mètres de haut, avec ossature en bois, a été fabriquée par la famille Jordi de la section zurich-winterthur d'Uniterre et de l'association Holzlabor. Elle a fait une tournée régionale la semaine précédant la manifestation et effectuera encore certainement quelques voyages au gré des événements agricoles...



Les paysans ont plusieurs cordes à leur arc pour communiquer. Samuel Spahn, Florian Buchwalder et Köbi Alt, sont aussi musiciens. Köbi Alt a composé chansons et sketches sur la situation de la paysannerie.



Des centaines de bottes ont été déposées devant l'entrée du Palais fédéral sous le regard des forces de l'ordre.



Le marché laitier était le point central de cette journée. Des familles paysannes sont venues revendiquer la mise en place rapide d'une réforme de l'IP-Lait et proposer des solutions pour une gestion durable et flexible des quantités.

Photos: Kurt Graf

POLITIQUE AGRICOLE

Comment PA 2014-17 fusille la souveraineté alimentaire

Et voilà, ça y est. Le Conseil fédéral a intégré le terme de souveraineté alimentaire dans son message au Parlement sur la nouvelle politique agricole 2014-17. Quoi de mieux pour Uniterre qui se bat depuis 1996 pour que ce concept soit reconnu? Et bien il a de quoi déchanter. Dès l'article 2, la souveraineté alimentaire est réduite à sa plus simple expression et elle ne cesse de recevoir des coups tout au long du document. Explications.



Revendications de souveraineté alimentaire le 2 mars à Berne

Un article ne suffirait pas pour dévoiler le viol systématique de ce concept politique développé il y a 15 ans par des organisations paysannes du nord et du sud réunies au sein de La Via Campesina. C'est pourquoi ce texte lèvera le voile sur quelques unes des incohérences flagrantes de la politique fédérale. Dans un premier temps il est choisi de les illustrer par deux thématiques: la politique liée aux grandes cultures et la bien nommée «évolution structurelle». Volet suivant le mois prochain.

Grandes cultures au rabais

Le Conseil fédéral reconnaît que l'importation de fourrages n'a eu de cesse d'augmenter ces dernières années. Ceci afin de réduire les coûts de l'affouragement puisque les prix imposés par les acheteurs ne couvrent plus l'utilisation de fourrage local. Ainsi, les productions fourragères indigènes ont petit à petit été délaissées alors que les céréales panifiables tentaient de garder un tant soit peu la tête hors de l'eau. L'application de la souveraineté alimentaire devrait avoir pour conséquence une réaction des politiques face à cette situation: utilisant les fondamentaux de la souveraineté alimentaire tels que «le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix afin d'obtenir des prix agricoles liés aux coûts de production», l'Etat déciderait, pour un temps donné, de taxer les importations de fourrages pour tenter de relancer la production indigène. Et bien non. Que propose-t-il? Il décide de réduire la protection à la frontière des céréales panifiables (-3.-/dt au 1er juillet 2014) pour que

celles-ci deviennent moins intéressantes économiquement et permettent ainsi aux fourragères de regagner leurs lettres de noblesse... en fond de cale. Et pour être sûr que le travail est bien fait, le Conseil fédéral annonce que «pour obtenir un renforcement effectif de la culture de céréales fourragères, les contributions spécifiques allouées pour les oléagineux, les plantes protéagineuses, les plants de pommes de terre, ainsi que pour les semences de maïs et de plantes fourragères, seront réduites en conséquence». Et il ajoute: «Ce rééquilibrage... permet de rapprocher légèrement l'organisation du marché du blé panifiable et celle des céréales fourragères sans introduire de contribution spécifique pour les céréales fourragères». Cherchez l'erreur. Et pourtant, en 2010, nous avions proposé un système pour «valoriser les cultures fourragères indigènes»¹. Il s'agissait de taxer l'ensemble du fourrage commercialisé (importé et indigène) et redistribuer cette taxe au sein de la profession pour: encourager les céréales fourragères extenso, les protéagineuses extenso et ristourner une part de ces montants aux engraisseurs utilisant leur propre fourrage ou celui de leurs collègues garantissant ainsi une opération neutre pour ceux qui valorisent le local. Enfin une part de la taxe aurait permis de rétribuer les producteurs de lait souhaitant réduire leur production afin d'alléger le marché et un reliquat serait resté pour encourager les prairies dans les zones où les terres ouvertes sont quasi absentes. Est-ce parce que c'était une proposition d'Uniterre? En tous les cas jamais l'administration ou les organisations agricoles ne se sont

réellement penchées sur cette idée pour l'approfondir, l'évaluer, l'améliorer, la consolider. Nous avons une proposition gagnante. Le Conseil fédéral nous en propose une au rabais qui nivelle vers le bas et n'offre aucune vision positive.

Evolution structurelle quand tu nous tiens!

La souveraineté alimentaire réclame un accès à la terre et des réformes agraires permettant à un plus grand nombre de paysans de s'installer. Or, que propose le Conseil fédéral? En raison de l'évolution technique, il propose de réévaluer les facteurs UMOS (unité de main d'œuvre standard) à la baisse. Et il le fera plus régulièrement que par le passé. Ainsi, il faudra plus d'hectares et d'animaux pour atteindre la limite permettant d'être reconnu comme exploitation voire entreprise agricole. Clé qui donne droit à certains avantages tels que les paiements directs, les crédits, la reprise à la valeur de rendement etc. A n'en pas douter, la course aux terres est lancée car plusieurs milliers d'exploitations de petites tailles ou essentiellement céréalières sont menacées par ces changements. L'objectif du Conseil fédéral est ainsi «d'accroître la marge de manœuvre entrepreneuriale des exploitations paysannes et de favoriser l'évolution structurelle». Dans son exposé il réaffirme que «les restrictions qui entravent l'évolution des structures, par exemple celles que l'on observe dans le domaine des paiements directs ou des aides à l'investissement, doivent être évitées». Les sirènes de la croissance et de l'agrandissement n'ont pas fini de charmer l'OFAG et le Conseil fédéral. Pourtant nombre d'exemples sont là pour confirmer que la taille des exploitations n'est pas le seul critère de réussite. Certaines grandes exploitations traversent aujourd'hui des difficultés qui n'ont d'égal que le poids de leur quota laitier ou la taille de leurs silos. Certains exploitants témoignent déjà de la crainte de ne pas pouvoir transmettre leur domaine. Leur outil étant devenu hors de prix, personne n'est en mesure de l'acquérir.

Paradoxalement, ce que le Conseil fédéral ne réadapte jamais c'est la définition de base de l'UMOS: 1 UMOS, considérée comme un plein temps agricole, correspond à 2800 heures de travail. Partant du principe que les Suisses sont sensés avoir 4 semaines

de vacances par année (en tous les cas jusqu'au 11 mars 2012), les 48 semaines restantes comptabilisent ainsi une moyenne de 58 heures par semaine (sans supprimer les jours fériés)... Les coefficients UMOS sont donc adaptés à la puissance du tracteur ou à celle du robot de traite mais rien n'est modifié quant à l'évolution sociale...

Et ce n'est pas tout. L'échelonnement des contributions selon la surface et les animaux sera supprimé sous prétexte que la venue de contributions à la transition permet de séparer clairement les paiements pour des prestations à la société et les paiements destinés à «garantir le revenu». Les quelques «gardes-fou» existant dans la politique actuelle permettant un certain équilibre entre petites, moyennes et grandes exploitations sont ainsi jetés aux oubliettes.

Autre petit exemple, s'il fallait en ajouter, est celui lié aux aides à la reconversion professionnelle: les exploitants qui souhaitent recevoir un soutien de l'Etat pour se reconverter doivent encore et toujours céder ou louer leur domaine à une exploitation voisine; ainsi, «les terres libérées permettent aux exploitations subsistantes d'étendre leur surface et donc de mettre en œuvre une évolution structurelle». Et alors, les jeunes et moins jeunes, qui souhaitent s'installer? Ils vont sur Mars? Ils achètent des terres en Ukraine? Pourtant le Valais s'est récemment plaint du manque de relève et annonçait la mise en place de mesures spécifiques pour encourager l'installation.

Quant aux personnes ne bénéficiant pas du sésame de l'attestation ou du certificat fédéral de capacité agricole, elles n'auront plus droit aux paiements directs. Les exceptions prévues pour les exploitations à temps partiel en zone de montagne sont supprimées. Pas d'ouverture donc sur une validation des acquis qui permettrait à des personnes motivées, prêtes à se former en cours d'emploi d'intégrer le secteur et ainsi amener du sang neuf dont l'agriculture a définitivement bien besoin. Décidément, le Conseil fédéral n'encourage pas la réforme agraire mais la contre-réforme agraire!

Nous sommes bien loin d'une politique basée sur la souveraineté alimentaire...

Valentina Hemmeler Maïga

¹ <http://www.uniterre.ch/Dossiers/grdesCultures.html>

CYCLE DE CONFÉRENCES DANS LES SECTIONS

En luttés contre la prolétarisation du secteur agricole

Silvia Pérez Vitoria, socio-économiste et documentariste était en tournée en Suisse à la demande d'Uniterre. Grande connaisseuse des mouvements paysans elle a, lors de 4 soirées, abordé des thèmes tels que les résistances paysannes face à la mondialisation, l'agroécologie ou la dimension migration et travailleurs agricoles. Cet article est un reflet d'une conférence organisée sur ce dernier sujet en compagnie de Philippe Sauvin, syndicaliste à «l'autre syndicat».



Silvia Pérez aborde la soirée en nous présentant le cercle vicieux enclenché par l'industrialisation de l'agriculture qui a comme principales victimes les êtres humains. Cette industrialisation engrange ses profits sur des précaires et provoque la destruction voire la destruction du monde paysan. Certaines régions européennes ont profité de l'ouverture de l'Union aux Pays de l'Est pour «s'approvisionner» en main d'œuvre. Attirés par les «sirènes de la modernisation», ces pays ont pratiqué le désinvestissement agricole. Un pays moderne est un pays qui a peu de paysans, environ 5%. Si vous en avez 10% vous êtes plus que suspect et si vous en avez 30% vous êtes carrément sous-développé au regard des économistes...

De petits paysans à ouvrières

Pour illustrer l'exploitation humaine au sein de l'Europe, la production de fraises en Andalousie est exemplaire. Plus de 50-80'000 personnes dont de très nombreuses femmes sont engagées pour la récolte des fraises qui s'étend de février à mars sur les 6 à 7'000 hectares de tunnels que compte la région. Elles sont engagées dans leurs pays d'origine avec des «contrats à la source» dont elles ne connaissent que rarement toutes les subtilités. Les employeurs choisissent des femmes car celles-ci sont, selon eux, plus habiles et sont pour la plupart du temps des mères. Ainsi, elles ne risquent pas de rester en Espagne et rentreront, à la fin de la saison, dans leurs campagnes. Ces femmes espèrent économiser un peu d'argent pour maintenir leur ferme en Roumanie ou en Pologne. Malheureusement, la situation en Andalousie ne ressemble rarement à ce qui leur a été annoncé.

Le travail n'est pas garanti car elles sont engagées en surnombre et chaque jour chômé n'est pas payé. Elles sont «parquées» dans des logements loin de la ville et coupées ainsi de tous liens sociaux. Elles ne sont pas informées de leurs droits et la présence syndicale est quasi inexistante, ce qui fait qu'elles sont sous l'emprise de leurs employeurs. Leurs enfants sont des victimes directes de cette situation puisque l'absence de la mère favorise la destruction du noyau familial. Le père est quelque fois aussi amené à migrer. Ainsi, les enfants livrés à eux-mêmes ou presque, sont des bombes à retardement sociales pour leur pays. Pendant deux ou trois saisons, ces femmes essaient ainsi de sauver leur ferme; bien rarement avec succès. De retour, les mères, les pères, sont forcés de vendre leurs lopins de terre et deviennent employés de paysans français qui ont racheté les terres «bon marché» de l'Est... quelque fois après avoir perdu leur propre ferme suite à la concurrence des fraises espagnoles sur leur propre marché...

Pour l'or rouge, tout est permis

Selon Philippe Sauvin, ces personnes qui sont transbahutées d'une partie à l'autre de l'Europe, précarisées, exploitées, ne suffisent pas toujours à réduire les coûts de production. Les employeurs se tournent alors vers l'autre rive de la Méditerranée, notamment le Maroc. Les recruteurs profitent alors de ce que l'Europe dénomme habilement «Partenariats pour la mobilité». Ce concept a pour objectif d'allier migration et aspects sécuritaires. Ces partenariats concerneraient les pays tiers déterminés à collaborer avec l'UE dans le domaine de la gestion des flux migratoires, en particulier en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Ainsi, les employeurs sont aussi en mesure de mettre en concurrence les ouvrières de l'Est, d'Amérique latine ou du Maghreb selon la devise «diviser pour régner». Le système importe des femmes pour exporter des fraises...

Nombreux sont les investisseurs qui ont déjà compris que l'Andalousie ne pourra continuer longtemps à ce rythme et c'est pourquoi ils construisent déjà serres et tunnels au Maroc. La main d'œuvre y est payée 5 euros par jour alors qu'en Espagne, la convention collective fixe 38 euros par jour (bien que dans les faits, les sans papiers employés en Andalousie sont souvent payés autour de 15 à 20 euros par jour). Les nouveaux concurrents marocains

des Andalous provoquent la colère de ces derniers... en fait de Marocains, ce sont souvent des entreprises espagnoles implantées au Maroc et qui sont pour la plupart originaires des provinces... d'Andalousie, comme Malaga, Almeria et Huelva. Elles produisent 50% de la fraise exportée vers l'Europe avec un système hyper industrialisé qui pompe allègrement dans la nappe phréatique privant d'eau les petits paysans marocains qui périclitent et deviennent alors travailleurs agricoles.

Que font les politiques?

Silvia Pérez Vitoria et Philippe Sauvin dénoncent l'inaction des politiques qui ne sont même pas en mesure de faire respecter des conventions collectives signées. Un récent rapport de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) condamne vertement la situation des femmes employées à la récolte des fraises comme plus généralement celle des ouvrières de ces régions pratiquant une agriculture hautement industrialisée. En Europe, témoigne Silvia Pérez Vitoria, il nous est rétorqué que ces situations sont fort complexes et touchent à la politique agricole commune, à la politique migratoire et à celle du social. Du coup, chacun se renvoie la patate chaude et personne n'agit, trop inquiet que des parts de marché soient perdues. En Suisse, constate Philippe Sauvin, les politiques préfèrent les démarches volontaires à un cadre légal. Ils proposent ainsi dans la nouvelle politique agricole 2014-17, un label «durable» pour celles et ceux qui se comportent «bien dans les normes». Quant aux autres, circulez y a rien à voir...

Résistances en marche

Que faire ainsi face à la loi du profit de certains et à l'inaction des politiques? Silvia Pérez Vitoria salue le travail effectué au sein de La Via Campesina sur le dossier travailleurs agricoles et migrations. C'est le premier mouvement international qui regroupe en son sein des paysan-ne-s comme des travailleuses agricoles. Le débat y est vif, mais au moins les acteurs se parlent et cherchent des solutions en commun sachant que c'est la seule option pour résister à ceux qui cherchent à opprimer et prolétariser les paysans comme les ouvriers. Ils forment des délégations communes et se rendent en Calabre, en Andalousie, en Roumanie pour témoigner. Elle a confiance sur le moyen et long terme dans la capacité de

résistance d'un monde paysan organisé. Elle estime enfin que c'est en soutenant l'agriculture paysanne face aux dérives de l'agro-industrie qu'il sera possible de rompre ce cycle vicieux de l'exploitation. Elle affirme qu'agriculture industrielle et paysanne ne peuvent cohabiter car la première phagocyte la seconde. Il s'agit ainsi d'un choix de société que nous devons faire; au plus vite.

Philippe Sauvin esquisse quelques pistes: les paysans doivent être capables de relever la tête et lever le poing pour dire STOP au fait que les produits agricoles ne sont pas payés à leur juste valeur et engendrent ainsi la sous-enchère sociale. Quant aux ouvriers agricoles, ils n'ont pas encore fait leur propre révolution pour se faire reconnaître par leurs partenaires sociaux et l'administration. Leur manque d'organisation et leur faible taux de syndicalisation -dû en partie à des emplois de courte durée et à une méfiance du «syndicaliste» venant de l'extérieur- n'aident pas à une défense de leurs droits. Il estime que chaque travailleur agricole ayant un emploi devrait obtenir une régularisation de son statut afin de mettre un terme à cet esclavage.

Enfin, l'information au citoyen, au consommateur, est essentielle. C'est pourquoi il rappelle les actions annuelles qui ont lieu à l'aube du printemps pour dénoncer les importations de fraises produites dans des conditions sociales et environnementales scandaleuses. L'an passé, des groupes dans 20 villes de Suisse avaient participé. **La prochaine action aura lieu le 23 et 24 mars 2012.** Les intéressés qui souhaitent préparer quelque chose peuvent contacter Uniterre.

Valentina Hemmeler Maïga

Metrabol
Bolus après-vêlage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Ovulitral
Le geste
FERTILITÉ

LGC SA
1627 Vaulruz

www.altagenetics.ch 026 913 79 84

DANS LES REGIONS: GENÈVE

Non à une loi anti-démocratique soumise au peuple le 11 mars

Le peuple genevois se prononcera le 11 mars prochain sur une nouvelle loi encadrant le droit de manifester suite à l'aboutissement du référendum soutenu notamment par Uniterre. Qu'en est-il?



Manifestation devant l'UPOV à Genève en octobre 2011

Votre syndicat, comme de nombreux autres du canton de Genève, s'oppose fermement à cette nouvelle loi que nous considérons comme particulièrement anti-démocratique. Il est utile de rappeler ici que Genève est un canton particulier puisqu'il héberge sur son sol nombre d'organisations internationales ainsi que des sièges de sociétés internationales ayant un lien étroit avec l'agriculture. C'est pour cette raison qu'Uniterre a manifesté plus d'une fois sur sol genevois: autour des négociations OMC, de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), devant les Nations Unies ou face à de grands hôtels accueillant les

accapareurs de terre. Elle a également utilisé l'espace public lors de la révolte paysanne ou chaque 17 avril à l'occasion de la journée internationale des luttes paysannes. Pas une année ne se passe sans qu'Uniterre organise entre 3 à 5 manifestations à Genève. Aujourd'hui déjà, les procédures pour les demandes d'autorisation sont particulièrement astreignantes: courriers aux polices cantonale et municipale, rendez-vous dans leurs locaux et quelque fois sur les lieux de la manifestation, négociation du parcours etc.

À une dizaine d'occasions ces derniers mois, la police a amendé des petits rassemblements (de trois à trente per-

sonnes!), et harcelé les manifestations autorisées. Veut-on faire de Genève une ville «propre en ordre» à l'abri de toute contestation, pour continuer d'y attirer banques, fonds d'investissements et sociétés de négoce qui déploient leurs activités plus que discutables dans le monde entier? Lorsque certaines puissances commerciales ont pignon sur rue à Genève, la moindre des courtoisies dans un Etat démocratique est de laisser la société civile exprimer son éventuel désaccord. On se félicite à juste titre des révolutions arabes, des manifestations pour la démocratie en Russie ou des mouvements des «Indignés» à travers le monde... mais c'est le moment choisi, à Genève, pour réduire nos libertés et faire taire celles et ceux qui veulent s'exprimer dans l'espace public!

Une loi liberticide

Le commandant de la police genevoise a lui-même déclaré que depuis 2003, sur 2'745 manifestations syndicales, sportives, alternatives, internationales, seules 3 avaient posé problème! Alors sommes-nous en train de tirer avec un bazooka sur un moustique?

Cette loi soumise au peuple le 11 mars prochain durcit de manière inacceptable la pratique. Elle s'attaque à nos droits d'expression, de réunion et de manifestation garantis par la Constitution. Elle ne concerne d'aucune manière les

responsables de débordements mais tend à criminaliser uniquement les organisateur-trice-s de manifestations qui risquent de lourdes sanctions. Le Département de la sécurité et de la police pourrait infliger des amendes allant jusqu'à 100'000 frs (10 fois le montant actuel) aux organisateur-trice-s s'ils-elles ont omis de demander l'autorisation, ne se sont pas conformés à sa teneur ou aux injonctions de la police ou ont violé l'interdiction de manifester. Il pourrait refuser toute nouvelle demande d'autorisation durant une période de 1 à 5 ans à l'organisateur-trice d'une manifestation qui donne lieu à des atteintes aux personnes ou aux biens, même sans faute de sa part!

Si cette loi devait passer, qui pourrait bien prendre la responsabilité d'organiser une manifestation? Nous nous retrouverions alors à appeler à manifester de manière anonyme, sans aucun «encadrement» syndical. Est-ce à cela que nous voulons arriver dans un canton qui héberge les Conventions de Genève et qui se targue d'être la capitale mondiale des droits humains?

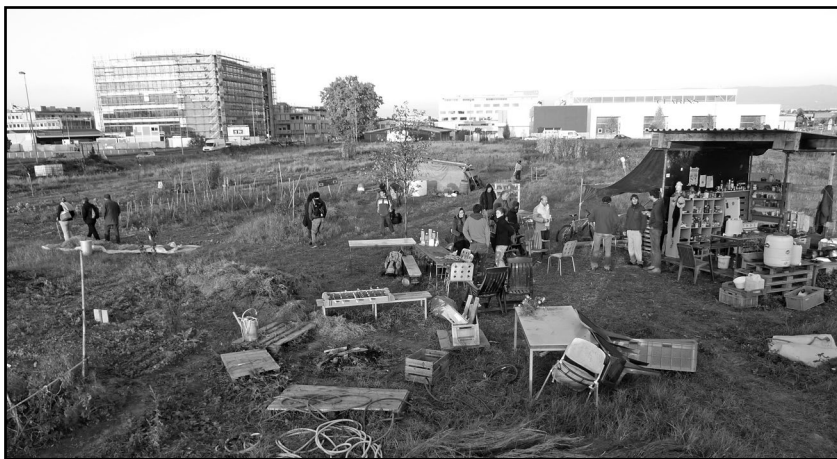
Uniterre appelle ses membres à voter contre cette loi le 11 mars prochain et à encourager collègues, familles et amis à en faire de même.

Valentina Hemmeler Maiga

Plus d'infos: www.nonloimanif.ch

«Champ des filles» - accord signé

Le 16 décembre un contrat de mise à disposition concernant une friche industrielle occupée, dite du «Champ des filles» à Plan-les-Ouates, a été signé. Cet accord qui intervient après 8 mois d'occupation et une évacuation avortée a été signé dans les locaux de Wincasa SA à Genève, représentant des propriétaires (Swiss Prime Site). Uniterre, soutenant cette action de revalorisation dès le début, y figure comme garant à coté des représentants des occupants.



Le «Champ-des-Filles» à Plan-les-Ouates en octobre 2011

Le contrat prévoit la mise à disposition qui pourra durer jusqu'à

la délivrance d'une autorisation de construire, mais au minimum pendant

une année. Dès lors ce terrain de 3 ha abandonné depuis plusieurs années pourra être recultivé. Pour rappel c'est à l'occasion de la journée internationale des luttes paysannes du 17 avril 2011 que cette parcelle a été revalorisée par des jeunes désirant s'installer dans l'agriculture et produire des aliments de proximité. Par ailleurs, le collectif des cultivateurs/cultivatrices à depuis le début invité la population à intégrer le projet.

Uniterre se félicite de la disponibilité des propriétaires à entrer en dialogue avec les occupants et à trouver une solution négociée. Par ailleurs, le syndicat espère que ce cas pourra faire école dans de cas similaire ailleurs en Suisse.

Par contre, cette mise à disposition ne résout en rien le problème plus général de l'implantation des zones industrielles et du manque patent de densification qui y prévaut. Il faut rappeler à cette occasion que dans les plans d'affectation élaborés par l'Etat, il faudra dorénavant impérativement tenir compte de la qualité intrinsèque des terres. Aujourd'hui, trop souvent encore, l'urbanisation se fait aux dépens des terres agricoles dont nous disposons. La nécessité d'une production alimentaire locale est alors inutilement, injustement et dangereusement opposée à une urbanisation obéissant à une logique encore trop coupée des enjeux alimentaires globaux.

Rudi Berli

ENERGIES RENOUVELABLES

Sortons du nucléaire! Produisons de l'énergie décentralisée dans nos fermes

Une année exactement après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, le 11 mars, citoyens et organisations manifesteront devant la centrale de Mühleberg. Il ne s'agit pas seulement de réitérer notre volonté de sortir du nucléaire avant la période de fin d'exploitation des centrales en 2034, mais aussi de définir comment la Suisse peut rattraper son énorme retard dans la production d'énergie renouvelable décentralisée. Les paysans ont incontestablement un rôle important à jouer.

Le Conseil fédéral a confirmé en décembre dernier l'orientation de sa stratégie énergétique 2050 vers une augmentation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) remettra au printemps prochain son rapport sur les mesures, coûts et financements préconisés, qui sera ensuite soumis à consultation. Pour la production d'électricité d'origine renouvelable, l'objectif est une augmentation de 4TWh d'ici à 2020 et 13TWh d'ici à 2035 (la consommation finale d'électricité en Suisse en 2010 est de 60TWh). L'adaptation du système de rétribution à prix coûtant (RPC)¹ et la facilitation des procédures cantonales seront des enjeux de taille. Dans son message, le Conseil fédéral a dit vouloir repenser fondamentalement les mesures d'encouragement. La priorité devrait être donnée aux grandes exploitations, et les petites installations privées pourraient recevoir l'octroi d'aides uniques.

L'agriculture fait face à deux enjeux énergétiques: améliorer son efficacité énergétique et produire de l'électricité renouvelable décentralisée. A titre d'exemple, l'autosuffisance énergétique pour l'alimentation de la région de Genève (le bassin franco-valdo-genevois) est de 30%². Et pour la filière maraîchère en particulier, si l'autosuffisance en terme de matière est de 88%, ce taux chute à 7% en terme d'énergie indigène, à cause de l'importation d'énergie fossile pour chauffer les serres.

Isabelle Marquart, présidente de l'association pour le développement des énergies renouvelables (ADER) estime que le meilleur potentiel de production d'énergie renouvelable dans les fermes est le photovoltaïque qui pourrait atteindre 10-20% de notre production avec 150 km² de toitures. «La mini-hydraulique a un potentiel de 5% mais est décriée à tort par des organisations environnementales et de pêcheurs. Quant au biogaz et l'éolien, les lobbies de l'énergie montent des grosses entreprises, la taille et l'investissement constituent une embûche pour les paysans.» il y avait 72 installations de biogaz agricoles en 2010 et 6'000 installations photovoltaïques alimentant le réseau (sur 65'000 installations solaires)³. Les paysans qui souhaitent se lancer dans les énergies renouvelables

ont un parcours du combattant à effectuer. Nous faisons le point avec Sylvain Boéchat, spécialiste à AGRIDEA.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les paysans?

Sylvain Boéchat: La principale difficulté à l'heure actuelle est le manque de moyen et de mesures de soutien à disposition, notamment par rapport à la RPC. Mais la situation devrait s'améliorer car les chambres fédérales viennent d'accepter une motion concernant la levée du plafond financier de la RPC. Pour le biogaz on est dans une situation où les installations de biogaz agricoles actuellement mises en service représentent des investissements conséquents et dépendent pour la plupart d'une proportion de co-substrats externes à l'exploitation relativement importante. En raison du développement de la filière et de l'intérêt suscité par ces matériaux, l'accès aux co-substrats devient de plus en plus difficile. Cependant, les substrats (lisiers, fumiers) et autres déchets disponibles sur les exploitations agricoles constituent un potentiel énergétique non négligeable qui est intéressant à valoriser.

Les paysans doivent en premier lieu déterminer s'ils veulent produire de l'électricité pour l'injecter dans le réseau et générer ainsi un revenu complémentaire par cette une activité de diversification (c'est généralement le cas pour le photovoltaïque et le biogaz), ou alors investir dans les énergies renouvelables pour améliorer l'autonomie énergétique de leur exploitation et diminuer leur dépendance aux énergies fossiles et/ou aux fournisseurs (ça concernera alors les capteurs solaires thermiques, les chauffages à bois, les échangeurs/récupérateurs de chaleur, etc.). Il est difficile de calculer un potentiel de diminution des coûts de production grâce à la production d'énergie renouvelable et de le généraliser. Les bilans de consommation énergétique doivent se faire au cas par cas pour déterminer quels sont les postes sur lesquels on peut intervenir pour réduire la consommation.

Pourquoi est ce que la mini-hydraulique et les petites éoliennes n'ont pas la cote auprès des paysans?

Les questions de rentabilité sont centrales. Pour la mini-hydraulique,

disposer d'un cours d'eau à proximité de son exploitation ne suffit pas. Des conditions techniques (débit minimal, mise sous pression) doivent aussi être réunies pour garantir le fonctionnement de l'installation. De plus les démarches pour obtenir les concessions sont souvent assez longues et compliquées. Il est intéressant de savoir qu'on en recensait plus de 7'000 au début du XX^{ème} siècle et qu'il n'en reste plus qu'un millier aujourd'hui, cette situation est notamment due aux faibles coûts de production de l'énergie issue d'autres technologies. Pour les petites éoliennes, la difficulté réside dans les conditions de vent au sol qui ne sont souvent pas suffisantes par rapport à l'investissement.

Quels sont les lieux de discussion existants pour les paysans sur ces questions énergétiques?

L'accès à l'information pour les paysans me semble suffisant, grâce aux prestations de la vulgarisation- qui organise régulièrement des cours, séminaires et publie un classeur d'informations détaillées- les médias et internet. Les questions techniques sont évidemment prioritaires et je reçois de nombreux téléphones à ce sujet. Il y a aussi les expositions comme Swiss'expo et Energissima où les agriculteurs sont nombreux à venir s'informer.

Quels outils sont à favoriser dans la révision de la politique énergétique suisse?

A l'heure actuelle la RPC est en effet le principal instrument de la promotion des énergies renouvelables, mais on peut se demander s'il ne serait pas aussi intéressant de développer et favoriser d'autres démarches déjà existantes (vente du courant sur le marché libre du courant vert, bourse d'énergie, ou autres).

Anne Gueye-Girardet

¹ Actuellement, la liste d'attente est de 15'000 projets, ce qui représente la production d'une petite centrale nucléaire selon Roger Nordman

² Faessler, J., Gallay, D. et Lachal, B., 2009 : Métabolisme agricole franco-valdo-genevois. Etat des lieux et synthèse. UNIGE, projet Virage.

³ source: AGRIDEA et association suisse des professionnels de l'énergie solaire (swissolar). Les références solaires ne sont pas spécifiques aux agriculteurs

Plus d'infos: www.swissolar.ch
http://www.agridea-lausanne.ch/pages/productions_techniques.htm#317

Marche organisée par «Sortons du nucléaire» dimanche 11 mars 2012 de Gümmenen à Mühleberg (6-7 km) Manifestation de 11h à 16h devant la centrale

C'est le 11 mars 2011 que la catastrophe nucléaire a commencé à Fukushima, au Japon. Cette année nous nous souviendrons de cet événement en marchant ensemble et sans violence vers le réacteur-ferraille de Mühleberg. Nous voulons en effet attirer l'attention sur la situation dangereusement précaire de cette centrale nucléaire et maintenir la pression sur le monde politique. Voici nos exigences:

L'avenir est renouvelable!

Concrétiser la sortie du nucléaire Arrêter Mühleberg et Beznau – immédiatement!

Il y aura un service de bus-navette entre la gare de Berne et le lieu de la manifestation

Plus d'info: www.sortonsdunucleaire.ch

Dimanche, 11 mars 2012 vers la centrale de Mühleberg

SORTONS DU NUCLEAIRE

Sonntag, 11. März 2012 - MenschenStrom zum AKW Mühleberg - gemeinsam und gewaltfrei für eine erneuerbare Zukunft!

Besammlung Bahnhof Gümmenen: 8:30 bis 11:00 Uhr

Demozug mit Wanderung ab Gümmenen bis AKW-Mühleberg stündlich auf den Zugfahrplan abgestimmt (Fussweg 6.5km, max. 2h)

Kundgebungsprogramm 11.00 bis 16.00 Uhr

Neben der Bühne mit Musik, Poesie und den Reden hat es auch viele andere Attraktionen. Es gibt ein Kinderzelt mit Kinderschminken, Verpflegungs- und Getränkestände um sich aufzuwärmen und satt zu werden, sowie Stände zum Thema Energiewende. Gemeinsam werden Transparente zu den erneuerbaren Energiequellen Wasser, Wind, Sonne und Biomasse gemalt - als bleibende Erinnerung. Der MenschenStrom 2012 ist auch ein Ort wo sich alte und junge Bekannte aus unserem jahrzehntelangen Engagement gegen Atomkraft und für eine Energiewende treffen und sich austauschen.

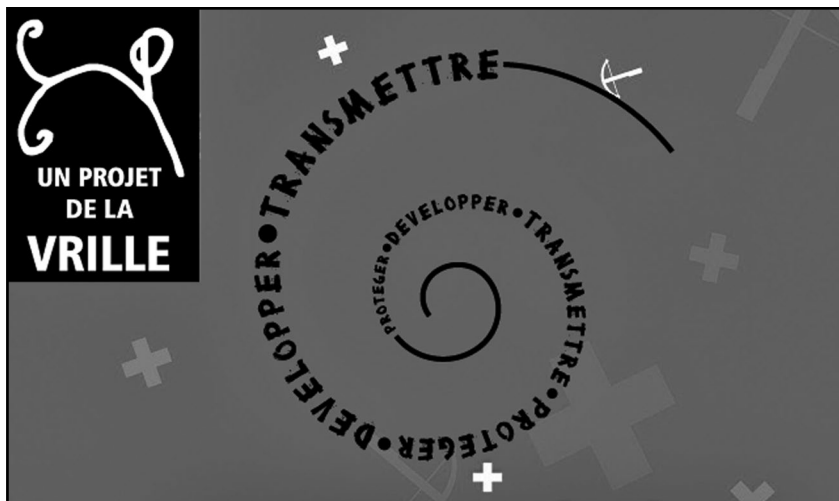
Andere Anreisemöglichkeiten Velokarawane, Treffpunkt 11:00 Bern, Falkenplatz Shuttle ab Bern, Bahnhof 10.00 Uhr bis 13.00 Uhr zum Kundgebungsplatz

Mehr Info: www.menschenstrom.ch

ECONOMIE LOCALE

Initiative «pour une économie utile à tous»

Un comité d'initiative, basé à Genève, s'est constitué en automne 2011 pour lancer une initiative populaire intitulée «pour une économie utile à tous». En fin d'année, le comité d'Uniterre a reçu les initiants pour une discussion sur les objectifs de cette initiative afin que nous puissions prendre position.



Les initiants modifient ainsi sept articles de la Constitution suisse en y supprimant par exemple toute référence à la «liberté économique». Ils y intègrent des notions telles que la lutte contre la concurrence déloyale et le dumping, la régulation du marché par des droits de douane et/ou des limitations des volumes et/ou la mise en place d'exigences sociales et environnementales sur les produits importés. Enfin, l'initiative souhaite empêcher la fixation de prix abusifs par des entreprises ou des organisations de droit privé ou de droit public occupant une position dominante sur le marché et la sous enchère économique. Par ces modifications, les initiants souhaitent que la Confédération et les cantons s'engagent pour un ordre économique qui respecte l'environnement et le tissu social et économique local. Ils désirent réguler les échanges commerciaux par des mesures protectionnistes afin de favoriser l'économie de proximité et la qualité de vie.

Des aspects positifs

Un des aspects positifs du débat lancé par cette initiative, est qu'il brise le tabou du protectionnisme qui, au fil des ans, a été érigé comme le diable, comme synonyme de repli sur soi afin de faire avaler à l'ensemble de la société «les bienfaits» du libre-échange. Selon les initiants, le protectionnisme peut au contraire être compris comme la volonté de protéger les choix de sa société et illustre son attachement à une série de valeurs universelles. La volonté de lutter contre la sous enchère économique qui gangrène notre écono-

mie planétaire est également louable. Les initiants estiment que des mesures fiscales et des outils de régulation à la frontière permettraient de privilégier la diversité économique de nos régions. Enfin ils estiment nécessaire de pouvoir réintroduire le droit de l'entente ou le droit de contracter afin de garantir une formation équitable des prix dans les filières.

Des interrogations

Néanmoins, cette initiative pose plusieurs questions au comité. Tout d'abord, si elle propose d'introduire le droit de se protéger à la frontière, elle reste muette quant à la nécessité d'offrir une contrepartie telle que la fin des subventions aux exportations. Il est difficile de se protéger tout en continuant d'user de notre côté de pratiques de dumping vis-à-vis de nos collègues à l'étranger. Deuxièmement, cette initiative touche à l'ensemble du secteur économique et non à la seule filière agro-alimentaire. Si nous comprenons bien l'idée que l'agriculture n'est pas la seule victime de l'ordre (ou désordre) économique actuel, il n'est pas possible d'évaluer les conséquences d'une telle initiative sur les différents secteurs économiques dont les structures sont fort diverses. Troisièmement, l'initiative propose de nombreux outils économiques sans se pencher suffisamment sur les êtres humains et leur droit à la circulation. Enfin, cela concerne moins le contenu que la stratégie, Uniterre s'interroge sur le lancement d'une telle initiative alors que celle sur la souveraineté alimentaire est sur le feu. Il est évident que notre projet d'initiative met son

temps à voir le jour mais ceci est dû à une raison capitale: nous estimons que le débat sur l'agriculture doit se faire en commun avec d'autres forces. Que ce soit au sein du monde paysan ou au delà. Pour se faire, il faut prendre du temps pour discuter, convaincre, négocier et il faut également chercher une assise nationale en y impliquant fortement les alémaniques et les tessinois. Ce que n'a pas fait au départ le comité d'initiative «pour une économie utile à tous» constitué de genevois. En terme de calendrier, l'initiative «pour une économie utile à tous» pourrait concurrencer notre projet tant en termes de financement que de forces de travail pour la récolte de signatures. A ce propos, nous rappelons que notre projet d'article constitutionnel 104bis sur la souveraineté alimentaire a été élaboré en automne 2008. Il se concentre sur le secteur agro-alimentaire; y paraissent les conditions indispensables à la souveraineté alimentaire selon La Via Campesina. Celui-ci va être soumis à nos alliés potentiels afin qu'il puisse être remis au goût du jour et qu'il intègre au besoin certains aspects manquant. Ce travail participatif avec des organisations d'horizons divers est gourmand en temps; mais il est aussi garant d'un débat sein et constructif pour la campagne de récolte de signatures. Nos partenaires doivent se sentir intégrés dans le processus. Vous pouvez trouver sur notre page spéciale «souveraineté alimentaire» les différents aspects qui touchent à ce dossier.

Informé et libre choix

Pour ces différentes raisons, le dernier comité d'Uniterre a pris la décision d'informer ses membres de l'existence de cette initiative par le biais d'un article dans son journal ainsi que donner les références utiles au téléchargement des feuilles de signatures. Par contre, Uniterre renonce à soutenir formellement cette initiative tant en termes d'apport financier qu'en force de travail. Il est par ailleurs évident que toute personne qui souhaite soutenir ce projet peut prendre contact avec le comité d'initiative.

Pour le comité, Valentina Hemmeler M.

Feuilles de signatures et contact:
www.lavrille.ch

Page spéciale souveraineté alimentaire: <http://www.uniterre.ch/Dossiers/souvAlim.html>

Agenda

La vie des sections...

Fribourg

Judi 22 mars: à Belfaux, 20h00: Débat public «le droit à l'alimentation passe par la souveraineté alimentaire», organisé par l'action chrétienne agricole romande (ACAR). tél: 026 411 21 07

Genève

Mardi 17 avril: dans le cadre de la journée internationale des luttes paysannes

MARINALEDA: Le rêve de la Terre. Une utopie devenue réalité?

19h30: Documentaire sur Marinaleda; 20h15 soirée débat avec Manuel Sanchez Gordillo (maire de Marinaleda, Seville, Andalousie)

Lieu: maison des associations-Genève, salle Gandhi

«Pas de chômeurs, pas de promoteurs. Collectivisation des terres et des moyens de production. Et la démocratie, la vraie, la directe C'est tout ce dont nous parlons depuis fort longtemps. C'est ce dont parlent également les Indignés espagnols. Il y a un endroit où cela fonctionne depuis 1978. C'est le village de Marinaleda.»

Neuchâtel

Judi 29 mars: table ronde régionale sur les questions paysannes.

Lieu: restaurant de la Croisée à Malvilliers dès 20 h 30

Mercredi 18 avril: Conférence Juan Manuel Sanchez Gordillo

MARINALEDA: Le rêve de la Terre. Une utopie devenue réalité?

Lieu: Neuchâtel (à définir), 20h00

Calendrier national...

Dimanche 11 mars: marche organisée par «Sortons du nucléaire». Infos, voir page 7.

Sonntag, 11. März: MenschenStrom zum AKW Mühleberg (Info Seite 7)

Lundi 26 mars: réunion de la plateforme nationale souveraineté alimentaire.

Lieu: Käfigturm, Berne, 9h15-12h15

Vendredi 30 mars: comité d'Uniterre